



# ENGAGEMENTS NATIONAUX DU MALI POUR LES PROGRAMMES D'ALIMENTATION SCOLAIRE

## Comment les partenaires planifient d'appuyer les engagements du gouvernement

### INTRODUCTION

Les engagements nationaux du Mali qui ont été signés en avril 2024, traduisent la volonté du gouvernement à promouvoir l'alimentation scolaire basée sur la production locale et à soutenir sa mise à l'échelle sur l'ensemble du territoire national. Cette volonté est conforme aux engagements internationaux pris par le Mali par rapport à l'agenda 2030 de l'éducation et l'agenda 2063 de l'Union Africaine. Afin d'accompagner le gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs, Les partenaires se sont engagés à joindre leurs efforts et à

travailler dans une approche intégrée et multi sectorielle avec les structures nationales et décentralisées de l'état ainsi que les acteurs locaux.

L'objectif de ce document est de présenter l'offre de services des différents partenaires ; agences des Nations Unies, Institutions Financières Internationales, donateurs, organisations de la société civile, etc. au gouvernement, pour appuyer l'opérationnalisation et la mise en œuvre de leurs engagements nationaux.

## A. CONTEXTE ACTUEL DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE AU MALI

### 1. Cadre politique

Le Mali dispose d'une politique nationale d'alimentation scolaire adoptée depuis 2009.

La finalité de la Politique Nationale de l'Alimentation Scolaire est « d'assurer la prise en charge de l'alimentation scolaire de façon pérenne afin que la faim ne soit pas un obstacle à l'accès, au maintien à l'école et au développement de l'élève ». Autrement dit, faire en sorte que la faim ne constitue plus une barrière pour l'éducation d'un enfant au Mali. Les objectifs généraux assignés à la Politique Nationale de l'Alimentation Scolaire consistent à :

- Créer un cadre d'orientation qui harmonisera toutes les interventions et approches en matière d'alimentation scolaire ;
- Contribuer à l'atteinte des OMD ;
- Contribuer au développement local du lieu d'implantation de la cantine.

Cette politique a impulsé entre autres :

- L'adoption officielle et la promulgation par le gouvernement de la Loi n°19- 013 du 3 juillet 2019, fixant le régime de l'alimentation scolaire au Mali ;
- Arrêté interministériel fixant modalité de gestion des cantines ;
- Le lancement du programme national d'alimentation scolaire financé par l'Etat à partir de 2009 ;
- La création d'un Centre National des Cantines Scolaires (CNCS) en 2011 ;
- Le développement du document de Stratégie de Pérennisation de l'Alimentation Scolaire cadre d'assistance technique et de renforcement de capacités ;
- Le développement de la Stratégie Nationale de Suivi-Évaluation.

### 2. Cadre de financement

En ce qui concerne le financement des cantines scolaires, le Mali dispose d'un budget annuel d'environ 3.5 milliards. Ce financement est destiné à l'achat de vivres, NFI et au suivi de la mise en œuvre des cantines scolaires à travers le programme national de cantines scolaires.

On note que le Ministère reçoit les financements directs d'autres partenaires tel que la Banque Mondiale et le GPE (dans le cadre du projet MIQRA), la Chine etc.

### 3. Cadre institutionnel/engagements de coordination

Au niveau du cadre institutionnel.

### 4. Conception et à la couverture du programme

Le paquet d'activité consiste principalement à la mise en œuvre des cantines scolaires à travers deux modalités : les transferts de cash aux CGS (PAM, CNCS) ou la livraison de vivres direct aux CGS (CRS, PAM). En plus de cela, des activités de renforcement de capacité notamment dans le cadre de la gestion du cash et du suivi des cantines scolaires sont également exécutées.

D'autres activités complémentaires sont également réalisées autour des cantines notamment l'éducation nutritionnelle, la construction d'infrastructures, foyers améliorés, la prise en charge des cuisinières, la mise en œuvre des AGR, jardins communautaires etc.

Il existe trois principaux programmes au Mali, notamment le Programme National mis en œuvre par le CNCS, Le programme de cantines scolaires du PAM et le Mc Govern Doll-Food for Education (MGD4) mis en œuvre par CRS.

La couverture nationale est de 790 200 bénéficiaires dans 2 634 écoles à cantines selon les dernières informations reçues en 2023. Seulement 19% des écoles sont couvertes par le programme d'alimentation scolaire au niveau national.

Les nouvelles orientations envisagées par le Gouvernement et ses partenaires à court et moyen termes portent sur la résilience post crises et du transfert du modèle de cantine assistées vers un programme national de cantine scolaire soutenu par l'Etat et ses partenaires en vue d'une appropriation par les communautés.

## B. LES ENGAGEMENTS DU MALI POUR LE PROGRAMME D'ALIMENTATION SCOLAIRE

Pilier d'engagement	Engagements
1. Cadre politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Engagement 1</b> : Initier la révision de la politique nationale de l'alimentation scolaire et l'élaboration d'un nouveau plan d'Actions quinquennal de mise en œuvre de la PNAS d'ici la fin de l'année scolaire 2025.</li> <li>► <b>Engagement 2</b> : Renforcer le cadre légal, juridique et de la gouvernance de l'alimentation scolaire d'ici fin 2027.</li> </ul>
2. Cadre de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Engagement 1</b> : Etendre la couverture nationale du programme des cantines scolaires à 30% des écoles éligibles selon les critères nationaux de ciblage aux horizons 2024-2030 .</li> </ul>
3. Engagements relatifs à la conception et à la couverture du programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Engagement 1</b> : Procéder à la généralisation du programme de Nutrition à l'école à toutes les écoles du pays à travers son insertion dans le curriculum de l'enseignement fondamental ;</li> <li>► <b>Engagement 2</b> : Mettre en œuvre le Programme de Promotion des cantines scolaires Endogènes au Mali (PCASEM) d'ici fin 2026.</li> <li>► <b>Engagement 3</b> : Appuyer les petits producteurs à se structurer et à organiser leur accès à des opportunités de marché à travers l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux en établissant des liens formels entre les cantines scolaires et la production locale d'ici fin d'année 2026.</li> </ul>
4. Génération d'évidence et de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Engagement 1</b> : L'organisation de l'atelier d'évaluation des compétences nationales du pays en matière d'alimentation et de nutrition scolaire suivant l'Approche systémique pour améliorer les résultats scolaires (SABER) d'ici la fin de l'année 2024.</li> <li>► <b>Engagement 2</b> : Renforcer la gestion et le système de suivi des cantines scolaires à travers la mise en place d'une base de données au niveau national d'ici fin 2026 .</li> </ul>
5. Plaidoyer et partenariats	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Engagement 1</b> : Etendre la couverture nationale du programme des cantines scolaires à 30% des écoles éligibles selon les critères nationaux de ciblage aux horizons 2024-2030 .</li> </ul>

## C. COMMENT LES PARTENAIRES PLANIFIENT D'APPUYER LES ENGAGEMENTS NATIONAUX DU MALI POUR L'ALIMENTATION SCOLAIRE

Pilier d'engagement	Engagements	Support souhaité	Partenaires
1. Politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Engagement 1 : Initier la révision de la politique nationale de l'alimentation scolaire et l'élaboration d'un nouveau plan d'Actions quinquennal de mise en œuvre de la PNAS d'ici la fin de l'année scolaire 2025.</li> <li>► Engagement 2 : L'organisation de l'atelier d'évaluation des compétences nationales du pays en matière d'alimentation et de nutrition scolaire suivant l'Approche systémique pour améliorer les résultats scolaires (SABER) d'ici la fin de l'année 2024.</li> <li>► Engagement 2 : Renforcement du cadre légal, juridique et de la gouvernance de l'alimentation scolaire d'ici fin 2027.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Appuyer la révision du document de politique national.</li> <li>► Appui financier et Technique</li> <li>► Plaidoyer pour la promulgation des décrets d'application de la loi N°013 du 03 Juillet 2019 fixant le régime de l'ALISCO</li> <li>► Valider et disséminer le manuel de procédure de gestion des cantines scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► PAM, Banque Mondiale , Union Européenne , CRS</li> <li>► PAM et Banque Mondiale</li> <li>► PAM, CRS, UE, Banque Mondiale, USAID</li> <li>► PAM, CRS, UE, Banque Mondiale, USAID</li> </ul>

Pilier d'engagement	Engagements	Support souhaité	Partenaires
2. <b>Financement :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Engagement 1 :</b> Extension de la couverture nationale du programme des cantines scolaires à 30% des écoles éligibles selon les critères nationaux de ciblage aux horizons 2024-2030.</li> <li>▶ <b>Engagement 2 :</b> Mettre en œuvre le Programme de Promotion des cantines scolaires Endogènes au Mali (PCASEM) d'ici fin 2026.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Plaidoyer pour la progression annuelle de 10% dans la ligne budgétaires nationale.</li> <li>▶ Plaidoyer pour l'établissement d'une taxe pour l'alimentation scolaires (produits miniers, boisson, tabac etc.).</li> <li>▶ Valider le document projet et organiser une table ronde des bailleurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ PAM, CRS, UE, Banque Mondiale, USAID, Coopération Chinoise</li> <li>▶ PAM, CRS, UE, Banque Mondiale, USAID, Coopération Chinoise</li> </ul>
3. <b>Coordination Institutionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Engagement 1 :</b> Renforcer le cadre légal, juridique et de la gouvernance de l'alimentation scolaire d'ici fin 2027.</li> <li>▶ <b>Engagement 2 :</b> L'appui aux petits producteurs à se structurer et à organiser leur accès à des opportunités de marché à travers l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux en établissent des liens formels entre les cantines scolaires et la production locale d'ici fin d'année 2026.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mise en place d'un cadre de concertation multisectoriel des acteurs de l'alimentation scolaire.</li> <li>▶ Mettre en pratique le Manuel de procédures de Gestion des Cantines scolaires.</li> <li>▶ Elaboration d'une stratégie d'alimentation scolaire basée sur les produits locaux mettant l'accent sur l'agroéconomie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ PAM, CRS, UE ...</li> </ul>
4. <b>Qualité de la conception des programmes :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Engagement 1 :</b> Procéder à la généralisation du programme de Nutrition à l'école à toutes les écoles du pays à travers son insertion dans le curriculum de l'enseignement fondamental.</li> <li>▶ <b>Engagement 2 :</b> Appuyer les petits producteurs à se structurer et à organiser leur accès à des opportunités de marché à travers l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux en établissent des liens formels entre les cantines scolaires et la production locale d'ici fin d'année 2026.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ PAM, CRS, UNICEF, UE...</li> </ul>
5. <b>Génération de preuves et suivi des données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Engagement 2 :</b> Renforcer la gestion et le système de suivi des cantines scolaires à travers la mise en place d'une base de données au niveau national d'ici fin 2026.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcement des capacités du CNCS</li> <li>▶ Formation des acteurs de la chaîne</li> <li>▶ Opérationnalisation du suivi automatisé des cantines scolaires SACS</li> <li>▶ School Connect</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ PAM, CRS UE, Banque Mondiale</li> </ul>
6. <b>Plaidoyer et partenariats :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Engagement 1 :</b> Mettre en œuvre le Programme de Promotion des cantines scolaires Endogènes au Mali (PCASEM) d'ici fin 2026.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Partager le document avec les bailleurs de fonds et les mobiliser autour du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ PAM, CRS, UE, Banque Mondiale, USAID, Coopération Chinoise, World Vegetable Center, USDA.....</li> </ul>